



JOUY LE MOUTIER (95)

Le clos des Rougeux

Bâtiment 1 et 2, accession

Le 22/01/2026

Calendrier Prévisionnel d'appels de fonds

	En cumul	Date
5% à la réservation	5%	
25 % à la signature notaire et déclaration d'ouverture de chantier	30 %	Avril 2026
5 % à l'achèvement des fondations	35%	Octobre 2026
20 % à l'achèvement des planchers bas RDC	55 %	Décembre 2026
10 % à l'achèvement des planchers bas 2 ^{ème} étage	65 %	Février 2027
5% à la mise hors d'eau	70 %	Juin 2027
10% à la pose des menuiseries extérieures	80 %	Juillet 2027
10% à l'achèvement des cloisonnements intérieurs	90 %	Octobre 2027
5% à l'achèvement des travaux	95 %	Mars 2028
5 % à la livraison	100 %	T1 2028

Ces dates sont données à titre indicatif : les appels de fonds sont dus au vu des attestations d'avancement des travaux établies par le Maître d'Œuvre.

Dans le cas où la signature de l'acte de vente intervient après la réalisation d'une ou plusieurs des étapes décrites, la fraction de prix exigible à la signature sera celle correspondant à l'avancement des travaux, tel qu'indiqué ci-dessus.